

CM 06-09-2016

L'an deux mille seize, le mercredi 28 septembre 2016 à 19 heures les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence de Monsieur le Maire Joël Delrue.

Etaient Présents : C. Alexandre, A. Boché, J. Fauquembergue, Y. Fares arrivé à 19 h 35, P. Vandermolen, D. Lemaire, J. Delrue, D. Lemaître, D. Fourrier.

Absents excusés : JP Gardon donne pouvoir à A. Boché, Lucie Desavoie donne pouvoir à J. Fauquembergue ; S. Feret donne pouvoir à P. Vandermolen; N. Castain donne pouvoir à D. Lemaître ; C. Turbant donne pouvoir à C. Alexandre; N. Reynaert.

-Secrétaire de séance Pascal Vandermolen.

Début de la réunion à 19h05 ; suivant l'ordre du jour :

1-Tarifs cantine des Alençons :

Le Cat des Alençons appliquera une augmentation des tarifs de 1.86 %.
Les tarifs des repas seront facturés aux parents au prix de 4.85 € à compter du 01 Octobre 2016.
Les membres du Conseil après en avoir délibéré, votent 13 voix pour.

2- Contribution de solidarité

Mr le Maire présente la convention tripartite pour la télédéclaration et le télépaiement des cotisations de contribution de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi, à effet obligatoire du 01 janvier 2017.
Les membres du Conseil après en avoir délibéré, votent et autorisent Mr le Maire à signer cette convention 13 voix pour.

3- Arbre de Noël 2016

Mr le Maire présente la convention pour le prochain arbre de Noël 2016 entre la Commune et la ville d'Amiens pour un tarif de 9 € par enfant.
Les membres du Conseil après en avoir délibéré, votent et autorisent Mr le Maire à signer cette convention 14 voix pour. (Mr Fares prend part au vote à son arrivé).

4- Questions diverses

Un riverain a signalé le passage de nombreux camions poids lourds, une attention sera apportée et la gendarmerie sera prévenue, Mr le Maire précise que la déserte locale ne peut être empêchée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05